



CLOTURE D'UN CHANTIER DE NETTOYAGE

PRINCIPES

Il s'agit d'accepter ou non les travaux réalisés et donc de déclarer la fermeture d'un chantier de nettoyage.

La validation est effectuée par l'équipe (à compléter par la commune) qui a initialement donné les consignes (se référer à la fiche « *Evaluation technique et environnementale* »). Cette équipe peut être utilement complétée, lorsque nécessaire, par des représentants des usagers habituels ou des professionnels du secteur.

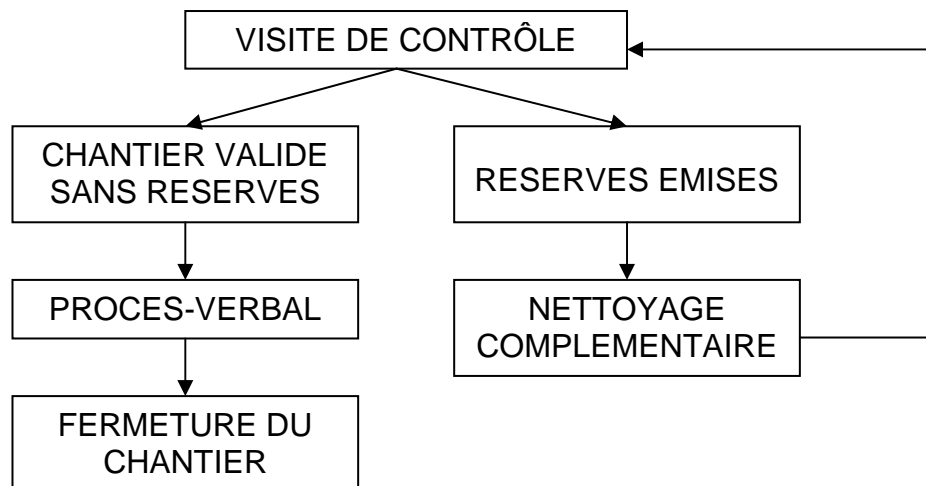
Il est nécessaire de parvenir à un accord sur le niveau de propreté acceptable en tenant compte des exigences et besoins de chacun.

PREPARATION

- Constituer une équipe de réception des chantiers (chef du chantier concerné, Cedre, DIREN, DDE, DDASS, élus, usagers, professionnels, selon les sites).
- Déterminer une procédure de réception.

Il sera porté une attention particulière aux secteurs fréquentés par le public pour lesquels la DDASS dispose de procédures précises élaborées à l'occasion de l'ERIKA.

VISITE ET PROCES VERBAL



- Transfert du matériel vers un autre site d'intervention après avoir effectué les opérations indiquées dans la fiche « *Décontamination, stockage et entretien du matériel* ».
- Evacuation des derniers déchets encore présents sur le site.
- Remise en état sommaire du site et sécurisation si les opérations ont contribué à le rendre dangereux (fragilisation des ouvrages, éboulements, etc.).
- Veille (reconnaitances régulières) afin de détecter toute nouvelle arrivée de pollution ou remise à jour de polluant dans le secteur.